

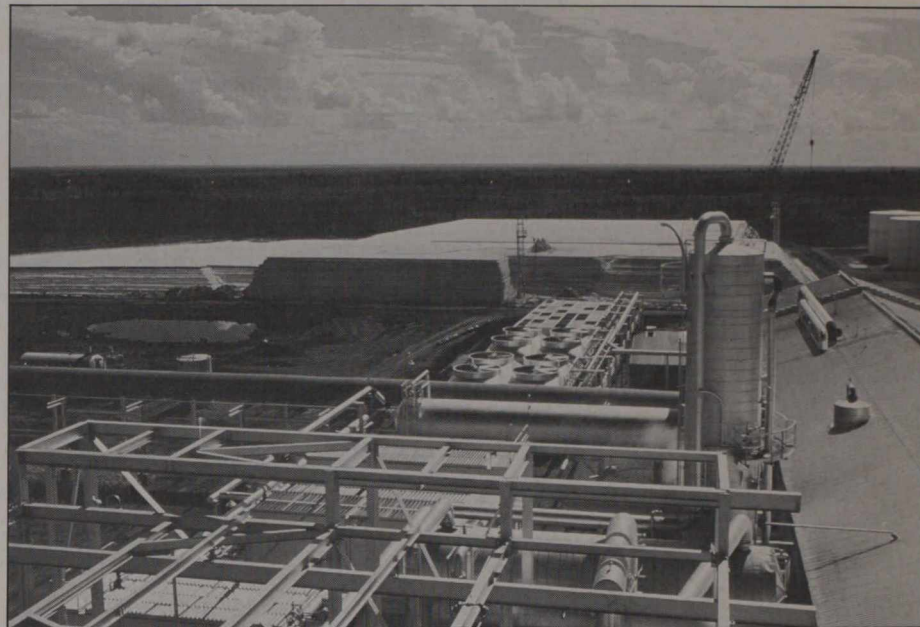
Le gaz naturel

mode de chauffage des bâtiments neufs.

Sur les marchés industriels de l'Ontario et de la région montréalaise, le programme énergétique fédéral encourage la conversion au gaz naturel dans le cas des mazouts lourds résiduels. Trois raffineries se sont déjà engagées, dans ces régions, à réduire leur production de combustibles pétroliers lourds d'ici à 1984. Pour accélérer l'extension vers l'Est de l'usage du gaz naturel, la construction d'un gazoduc de Montréal à Québec, comportant des canalisations qui desserviraient les communes traversées, est prévue. Le gouvernement canadien a approuvé le projet et le nouveau gazoduc devrait entrer en service vers le milieu de l'année prochaine. L'extension au-delà de la ville de Québec de ce pipe-line, qui traverserait alors le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse jusqu'à Halifax, est à l'étude. Le projet pourrait cependant être remis en question si le programme de forage de l'île de Sable, dans l'Atlantique, mettait en évidence de très importantes réserves de gaz au large de la Nouvelle-Ecosse ou si une décision était prise rapidement au sujet des réserves de pétrole de Terre-Neuve.

Exportations

On a pensé pendant longtemps que les États-Unis offraient un débouché sans limite à tout volume de gaz naturel canadien excédentaire. Or, après une importante augmentation des ventes d'excédents aux États-Unis en 1979, la conjoncture s'est renversée en 1980 et le volume des exportations a été réduit de près de 20 p. 100. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation, notamment la législation américaine de 1978 qui a eu pour effet de relever les prix de vente du gaz entre États, le relèvement des tarifs du gaz industriel aux États-Unis et le ralentissement de l'activité industrielle. Quoique des incertitudes subsistent quant aux perspectives de la demande américaine, de nouvelles licences d'importation de gaz canadien ont été accordées par les autorités américaines, de nouveaux gazoducs sont en construction tant au Canada qu'aux États-Unis et les sociétés amé-



Ram River (Alberta). Usine de désulfuration du gaz naturel.

ricaines utilisatrices négocient de nouveaux contrats d'importation. Les exportations canadiennes de gaz vers les États-Unis devraient donc connaître une certaine croissance cette année. Dans l'hypothèse d'une reprise modérée de l'activité, les livraisons de gaz canadien pourraient dépasser en 1982 le niveau maximal de 28 milliards de mètres cubes de 1979 et s'élever à 44,8 milliards de mètres cubes au cours de chacune des années 1983-1985.

Méthaniers brise-glaces

Certaines des réserves les plus importantes du Canada en cours de découverte sont situées dans l'Arctique : sous la mer de Beaufort et dans la région du delta du Mackenzie à l'ouest, dans les îles de l'Arctique à l'est. On a d'abord pensé à construire de très longs gazoducs pour acheminer le gaz vers le sud du Canada et vers les États-Unis, bien que les terrains soient difficiles, le climat redoutable et l'environnement fragile. Depuis quelque temps, on envisage de vendre le gaz de l'Arctique sous forme de gaz naturel liquéfié et de le transporter au moyen de méthaniers brise-glaces géants. Ces navires, qui seraient longs d'environ 375 mètres, devraient pouvoir franchir des glaces de 2,5 mètres d'épaisseur et naviguer dans les icebergs. Pour ce faire, ils devraient être dotés d'une coque trois fois plus épaisse que celle des méthaniers ordi-

naires et leur propulsion serait cinq fois plus puissante. Le projet pilote de l'Arctique, qui a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'Office national de l'énergie, prévoit la liquéfaction du gaz de l'Arctique oriental aux installations de l'île Melville et l'exportation annuelle, vers les États-Unis, de l'équivalent de 252 millions de mètres cubes. Plusieurs acheteurs européens se sont déclarés intéressés par la possibilité de se ravitailler en gaz liquéfié de l'Arctique et des livraisons au Japon sont une éventualité qui n'est pas à écarter.

Sans doute faut-il réunir plusieurs conditions pour que des marchés s'ouvrent, hors du continent américain, au gaz de l'Arctique : il faut que les quantités découvertes soient considérées comme excédentaires par rapport aux besoins intérieurs, que le prix de ce gaz soit compétitif sur les marchés européen et japonais, que la technologie requise pour produire le gaz en région arctique et pour le transporter aient dépassé le stade expérimental. L'exportation du gaz du Grand Nord est cependant une possibilité qui doit être très sérieusement envisagée, à considérer l'abondance des réserves en gaz du Canada méridional et les incertitudes du marché à l'exportation vers les États-Unis. C'est une solution qui permettrait, au surplus, d'éviter la construction de gigantesques gazoducs dans l'environnement très vulnérable de l'Arctique. ■